JETEZ LES YEUX SUR NOS VITRINES

123 pieds rue N. Remparts—150 pieds rue Iberville.

FRANCIS MAESTRI.

"Pour les Mariages en Juin."

Venez avec votre fiancée, et choisissez ce qu'il y a de plus moderne et artistique comme styles de fantaisie qui ait jamais été mis en vente dans cette ville. Rien en fait de MEUBLES ne peut être comparé, comme qualité ou prix, à ce que nous offrons maintenant. Nous défions toute concurrence. Venez en juger par vous-même, et vous laisser convaincre. Choisissez ce que vous voulez que nous vous gardions en réserve et que nous assurions

"GRATIS"

jusqu'à ce que vous en ayiez besoin.

PAUL MAESTRI.

FRANCIS AND PAUL MAESTRI FURNITURE CO.,

LE MAGASIN DE MEUBLES LE MEILLEUR MARCHE EN VILLE.

Au Coin des Rues Remparts et Iberville. Phone Main 243

UN SEUL MAGASIN. LEIGHARD. PAS DE SUCCURSALE

Farine Producer

Spécialement préparée pour l'usage des Boulangeries, faite avec du blé du Minnesota et ayant une force supérieure.

JOHN E. KOERNER & CO.,

SEULS AGENTS DU SUD,

514 RUE DU CAMP--Nlle-Orléans, Lne

F. A. BRUNET,

IMPORTATEUR DIRECT.

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER.

313..... RUE ROYALE 313

ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.

La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle-Orléans.

Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises dont je défie toute concurrence.

Les ordres de la campagne sont sollicités.

PHONE MAIN 4360.

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe

A cherché pendant ses cinquante années de service aux Etats-Unis à réaliser la définition du mot assurer, à savoir: **"Rendre certain ou garantir."** Toutes personnes en réclamations pour pertes, assurées dans cette Compagnie et atteintes par les sérieuses conflagrations qui ont eu lieu dans ce pays-ci et dans d'autres, attesteront volontiers, croyons-nous, le sentiment de sécurité que leur a fait éprouver la possession de nos polices, et la satisfaction que leur ont donnée nos réglements.

28 juil—1an—jeu dim mar

INCORPOREE 1855

SUN Insurance Company

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

FERGUS G. LEE, Président. HENRY M. PRESTON, Vice-Président.

WM. P. MAUS, Secrétaire.

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Envoyant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards

DE 1912.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Pensez donc! Il ne Coûte que 1 5-2 Cents par Jour, Etant à $7.00 pour 365 Jours.

Prix local, $7.00 par express, $7.40 expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL

Prix $2.00, y Compris l'Affranchissement

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs délinquants.

SOARD'S DIRECTORY CO., LTD., Editeurs, Bureau, 531 rue Natchez.

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU,

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO.

Membre de la New Orleans Stock Exchange. P. O. Boîte 113. Nouvelle Orléans, Lne.

Pourquoi n'allez-vous pas aux

MINERAL WELLS ?

Seule ligne faisant un service direct

Dallas et Ft. Worth.

Bureau 907 Rue St-Charles

H. MINS DE FER CHEMINS DE FER

Car Moteur VIA Y. ET M. V.

Nouvelle-Orléans et Baton-Rouge

COMMENÇANT LE 1er DECEMBRE.

	Car Moteur.		Trains Réguliers.	
Quitte la Nouvelle-Orléans	6.55 a. m.	7.00 a. m.	3.15 p. m.	4.15 p. m.
Arrive à La Place, Drapeau	8.00 a. m.	8.10 a. m.	.....	5.23 p. m.
Arrive à Réserve, Drapeau	8.10 a. m.	8.20 a. m.	.....	5.30 p. m.
Arrive à Garyville, Drapeau	8.15 a. m.	8.25 a. m.	.....	5.37 p. m.
Arrive à Lutcher	8.25 a. m.	8.40 a. m.	4.15 p. m.	5.52 p. m.
Arrive à Convent	8.40 a. m.	8.57 a. m.	4.31 p. m.	6.10 p. m.
Arrive à Burnside	9.02 a. m.	9.25 a. m.	4.45 p. m.	6.35 p. m.
Arrive à Baton Rouge	9.45 a. m.	10.30 a. m.	5.35 p. m.	7.45 p. m.
Quitte Baton Rouge	4.00 p. m.	2.05 p. m.	6.10 a. m.	6.20 a. m.
Arrive à Burnside	4.45 p. m.	3.00 p. m.	6.58 a. m.	7.23 a. m.
Arrive à Convent	5.10 p. m.	3.27 p. m.	7.10 a. m.	7.50 a. m.
Arrive à Lutcher	5.25 p. m.	3.48 p. m.	7.22 a. m.	8.08 a. m.
Arrive à Garyville, Drapeau	5.37 p. m.	4.00 p. m.	.....	8.25 a. m.
Arrive à Réserve, Drapeau	5.42 p. m.	4.15 p. m.	.....	8.33 a. m.
Arrive à La Place, Drapeau	5.50 p. m.	4.24 p. m.	.....	.....
Arrive à la Nouvelle-Orléans	6.50 p. m.	5.30 p. m.	8.30 a. m.	9.45 a. m.

Le Car Moteur s'arrêtera pour embarquer ou débarquer les passagers détenteurs de billets aux stations de La Place, Réserve ou Garyville, ou à des stations qui sont désignées comme places d'arrêts régulières, en notifiant l'Agent.

POUR PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS:

Bureaux des Billets en Ville, 141 rue St-Charles.

PHONE 3618 MAIN.

Prix Réduits

ENTRE TOUTES LES STATIONS SUR LE

New Orleans Great Northern Railroad

A L'OCCASION DU

JOUR DE L'INDEPENDANCE

4 JUILLET, 1912

Un et un tiers de prix plus 25 cents pour aller et retour.

Billets en vente les 2, 3 et 4 Juillet bons pour le passage de retour jusqu'au et incluant le 5 Juillet.

Pour plus amples informations voyez l'agent ou écrivez à

J. J. STEVENS, C. A., Jackson, Miss.

M. J. McMAHON, G. P. A.

G. B. AUBURTIN, A. G. P. A.

Nouvelle-Orléans, Lne.

EXCURSIONS

FRISCO LINES

Baton-Rouge $1

TOUS LES DIMANCHES.

Taux de Chercheurs de Demeures

$20.00

Browneville, Corpus Christi

LES 1ers ET 3mes MARDIS.

MARK ANTHONY, G. P. & T. A.

ROY TERRELL, A. G. F. & P. A.

L'Illinois Central

Fournit le Service le Plus Efficace à

Chicago
St-Louis
Louisville
Cincinnati

et Tous les Points au Nord, à l'Est et à l'Ouest. Deux Trains sur Tout le Parcours Journellement. Lumières et Eventails Electriques. Chars à Coupés Indestructibles Construits en Acier. Toutes les Commodités et le Luxe du Voyage Moderne Donnés aux Clients.

Bureau de l'Illinois Central, 141 RUE ST-CHARLES.

Prix d'Eté et de Convention

—PAR VOIE DU—

SOUTHERN PACIFIC

A Tous les Lieux de Plaisance en

CALIFORNIE

Et dans Tout l'Ouest

Les Prix de Convention sont Observés Périodiquement Pendant Tout l'Eté

Les Prix d'Eté sont Observés du 1er Juin au 30 Septembre, 1912

Notre Devise: "Sûreté et Confort"

Locomotives Chauffées à l'Huile

Signaux "Electric Block"

Sleepers Modèles et de Touristes

Chars d'Observation Bibliothèque-Buffet

Le Meilleur Service au Monde de Char Salle-à-Manger

Pour Renseignements Complets s'Adresser au

Bureau des Billets en Ville, 227 rue St-Charles

Phone Main 4027.

THEO. ENSIGN, Agent de Passagers et de Billets en Ville.

Catalogue Illustré Fourni sur Demande.

1er nov—

LE

Train De New York

QUEEN & CRESCENT ROUTE

Quitte la Station Terminale à..... 7:30 P. M

DIRECTEMENT

A LA 32me RUE ET LA 7me AVENUE,

Un Ilet de Broadway.

Eclairé à l'Electricité.

Excellent Service de Char Buffet

"A LA CARTE"

Bureau des Billets, 211 rue St-Charles.

Dépôt: Station Terminale, rue du Cadal.

PHONE MAIN 4482.

L&N

Exclusivement de Première Classe

—EST LE—

NEW YORK-NOUVELLE ORLEANS Limité

qui quitte la Nlle-Orléans journellement à 8:00 p. m. un Train Pullman entier avec Cars de Club et d'Observation.

Le Temps le Plus Rapide Possible.

Plus amples informations à l'égard d'horaires, etc., au

201 RUE ST-CHARLES.

VENTES A L'ENCAN

Robert G. Guerard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage Sans Limite ou Réserve. Immeuble Double à Deux Etages. 2640 42 rue Banks

A l'Encan JEUDI, 1er Août, à Midi. Succession de Paul Z. Lacoste

No 98,423—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans

EN vertu de et conformément à un jugement de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, signé le 28 juin 1912, No 98,423, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je vendrai à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, le JEUDI, 1er août 1912, à midi, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot ou parcelle de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Broad, Commune, Bandin, Dorgenois et Banks. Ledit lot étant de forme irrégulière et mesure cinquante à l'est de face à la rue Banks sur cent pieds de profondeur sur la ligne de côté la plus proche de la rue Broad et cent six pieds un pouce quatre lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé, et dix neuf pieds neuf pouces en largeur en arrière. Les bâtisses qui s'y trouvent sont désignées par les Nos 2140 42 rue Banks.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer et payer en plus de son enchère les taxes d'Etat et de Ville pour 1912. Acte de vente devant être passé devant Jas B. Rosser, Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur qui est aussi requis de déposer dix pour cent du montant de ladite enchère chez l'encan ou au moment de l'adjudication.

ROBERT G. GUERARD, Encanteur.

MM. Boatner, Chas A. Byrne, Jas B. Rosser, Jr, avocats

30 juin—juil 7 14 21 28—août 1

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE ADAM WEBER.

No 100,871 — Cour Civile de District — Division A.

2308-10 rue Annonciation, entre les rues Philip et Saraparu. Cottage double.

2312 14 rue Annonciation, entre les rues Philip et Saraparu. Cottage double.

611-13 rue Philip, entre les rues St Thomas et Chippewa. Cottage double.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 23 juillet 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé du 18 juin 1912, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1. Un certain lot de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 6, dans l'Ilet borné par les rues Annonciation, Philip, Chippewa et Saraparu, sur un plan dressé par F. M. Tourné, voyer, daté du 10 juin 1859, déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire en cette ville, comme plan No 136, et mesurant trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Annonciation sur cent vingt pieds de profondeur. Les améliorations sont connues par les Nos municipaux 2308-10 rue Annonciation, et compreennent un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté galerie, 5 chambres, etc.

2. Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Annonciation, Philip, Saraparu et Chippewa, mesurant trente et un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur d'environ cent quinze pieds dix pouces entre lignes parallèles, et formant une partie du lot de terre désigné par le No Cinq sur un plan par F. N. Tourné, le 10 juin 1859, le dit lot est désigné par la lettre C sur un devis dressé par Arthur de Armas, député voyer de ville, daté du 5 octobre 1880, et annexé au dit devis, ladite portion de terre mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Annonciation, commençant à une distance de quatre-vingt-quinze pieds, onze pouces et une ligne de l'encoignure des rues Annonciation et Philip, sur une profondeur de cent seize pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage double ayant 3 chambres, etc. de chaque côté et connues par les Nos municipaux 2308-10 rue Annonciation.

3. Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No 65, comprise entre les rues Philip, St Thomas, Chippewa et l'avenue Jackson, mesurant trente pieds cinq pouces de face à la rue Philip, sur cent vingt pieds en profondeur entre lignes égales et parallèles, lequel dit lot s'étend à une distance de quatre vingt pieds cinq pouces de la rue St Thomas comme il est démontré sur un devis, annexé à un acte, passé le 19 octobre 1871 pardevant J. F. Coffey, ancien notaire de cette ville. Les améliorations sont connues par les Nos municipaux 611-613 rue Philip, consistant en un cottage double contenant 5 chambres et galerie de chaque côté.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le solde en billets des acquéreurs portant la date de l'adjudication, payables à un et deux ans après leur date avec sept pour cent d'intérêt par an de telle date jusqu'au paiement, devant être garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue sous les stipulations usuelles, incluant honoraires d'avocat en cas de procès, transferts d'assurance, etc.. Les loyers ne devant appartenir à l'acquéreur que de la date du passage des actes de vente. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1912 et payer pour les actes de vente devant être passé devant Félix J. Dreyfous, notaire. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Encanteurs.

A. D. Danziger, avocat.

20 juin—20 23 30—juil 7 14 21 23

VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick-Bunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

LOT DE MEUBLES DE MENAGE.

SUCCESSION DE Mme ANN LEO.

No 99,593—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E

EN vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je vendrai aux enchères publiques le LUNDI 8 juillet 1912, à 11 heures du matin, sur les lieux No 1101 rue Cadiz, encoignure Chestnut—Un lot de meubles de ménage, suivant inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux. Livraison immediate.

W. H. FITZPATRICK, Encanteur.

Bureau 338 rue Carondelet.

G. G. Kronenberger, avocat.

26 juin—26 30—juil 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Terrains Vacants.

Sur la rue Sud Cortez.

SUCCESSION DE ROSE DIXON CONNUE COMME ROSE AUGUSTE, AUSI ROSE BRYANT

No 100,707—Division B.—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur.—Bureau No 338 rue Carondelet—MARDI, le 23 juillet 1912, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, jugement ou et rendu en cour ouverte le 12 juin 1912, jugement signé en cour ouverte le 19 juin 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après sera vendu.

Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon s'en dépendent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No 727, borné par les rues D'Hemécourt, Bandin, Cortez et Telemachus, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 27 et 28 d'après un arpentage par C. Uncas Lewis, député-voyer de la ville, daté du 1er février 1895, et d'après lesquels dits lots sont contigus et mesurent chacun vingt quatre pieds, sept pouces et une ligne de face à la rue Cortez sur quatre-vingt-dix pieds en profondeur. Etant la même propriété que le demandeur Alvin Bryant, et la dite Rose Dixon, décédée, a achetée le 4 juin 1901 de Wm N. Grunewald, par acte pardevant W. Morgan Gurley, notaire, enregistré dans le livre des transferts 181, folio 444.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer en dessus et en plus du montant de son enchère tous les certificats et recherches de taxes ainsi que les taxes d'Etat et de Ville pour l'année 1912, et devant déposer 10 0/0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication. L'acte de vente et l'enregistrement aux frais de l'acquéreur, pardevant Sol. Weiss, notaire.

Lyle Saxon, avocat.

22 juin—22 23 30—juil 7 14 21 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

CE JOLI COTTAGE SIMPLE

No 1101 Rue Cadiz,

Succession de Mme Ann Leo.

No 99,593—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—le JEUDI, 11 juillet 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé du 24 mai 1912, dans l'affaire ans intitulée la propriété suivante sera vendue.

Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No 291, borné par les rues Cadiz, Jena, Chestnut et Colisée, et mesurant vingt pieds six pouces de face à la rue Cadiz sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles; le dit lot de terrain formant le coin des rues Cadiz et Chestnut. Les améliorations comprennent un cottage simple contenant 5 chambres, hangar, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer en plus et en sus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété exigibles en l'année 1912 et déposer 10 0/0 chez l'encanteur au moment de l'adjudication. L'acte de vente aux frais de l'acheteur devant James Boyd Grinage, notaire.

G. G. Kronenberger, avocat.

9 juin—9 16 23 30—juil 7 11

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de F. J. LaPierre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 100,951—Division C—Attendu que Wm H. De France a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu F. J. LaPierre, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS DONNELL, Greffier—Dufour & Dufour, George Janvier, avocats pour le pétitionnaire.

28 juin—28—juil 2 7

Mais sa bouche frémissait, et l'ombre de ses cils abaissés palpitait sur sa joue comme une aile d'oiseau.

—Relevez-vous! dit-elle à Georges si bas qu'à peine il entendit; et comme il restait toujours à genoux: Je vous en prie! continua-t-elle en lui tendant la main.

—J'étais si bien! répondit-il. Cependant il se rassit près d'elle en gardant sa main.

Ils se turent. Quels mots auraient valu silence?

—Voulez-vous bien parler! dit Christine avec un enjouement feint, on dirait que vous avez peur de réveiller les poissons du lac.

—Non, reprit-il, je me taisais pour ne point effaroucher mes rêves.

—Attendez pour rêver que vous soyez seul.

Il ne répondit pas.

—Que ce vieux manoir est beau! dit Christine, comme effrayée de ce silence. Et elle montra de la main les tourelles du château de Brahé tout inondées des feux du soir.

—Oui, fit Georges en regardant sans voir, d'autant plus beau pour moi qu'il est lié maintenant à mes plus chers souvenirs.

Un pli léger fronça le beau front de Christine; elle parut contrariée de l'insistance avec laquelle il ramenait la conversation sur eux-mêmes.

Il s'en aperçut.

—Pardonnez moi, lui dit-il, mais je sens que ce moment sera peut-être unique dans ma vie... Qui sait si jamais je retrouverai ainsi l'occasion favorable et l'heure propice.... qui sait si je vous reverrai jamais?....

Christine eut un geste de naïf effroi.

—Si je vous reverrai jamais seule, continua-t-il, et, comme aujourd'hui, l'âme douce et clémente!

Elle le regarda sans rien dire, comme heureuse de l'entendre parler, et parler ainsi.

—Depuis que je vous ai vue, reprit Georges, oh! si peu, et pour sitôt vous perdre, j'ai un secret là.... dans le cœur!

—De grâce, ne me le dites pas!

Un nuage passa sur les yeux de Georges; ses émotions étaient soudaines et brusques. Christine craignit de l'avoir blessé.

—Pas maintenant! fit-elle.

—Ah! reprit Georges vous le savez donc, puisqu'il vous déplait de l'entendre?

—Déplaire! dit Christine, vous ne le croyez pas.

—Oh! merci! reprit-il à son tour, merci du fond de l'âme. Les autres savent combien vous êtes belle.... moi seul, à présent, je devine combien vous êtes bonne.

—Ne m'en faites donc jamais repentir! dit Christine avec un sourire pâle en lui abandonnant sa main.

Georges la regarda: son visage était comme transfiguré, sa joue s'animait d'une vive rougeur comme si elle eût reflété la pourpre rosée de ces aurores boréales qui se lèvent sur la neige de son pays: son œil était limpide comme l'eau du beau lac qu'ils traversaient: la vie respirait sur sa bouche et l'on voyait que son âme s'épanouissait dans le bonheur comme une fleur sous le soleil.

Georges éprouva une folle envie de se jeter à ses pieds, de la serrer dans ses bras et de jurer sur ses lèvres tous les serments de l'amour.

Elle vit son trouble profond et, pour l'apaiser, elle mit sa main sur la bouche du jeune homme et lui montra le batelier qui frappait le lac en cadence et chantait un lied amoureux. Il leur tournait le dos; mais il n'avait qu'un mouvement à faire pour les voir.

Georges baisa mille fois la petite main qui d'elle-même s'était pressée sur ses lèvres et qui semblait lui rendre involontairement ses baisers. Alors, d'une voix si basse qu'elle paraissait calme, il dit à Christine combien elle avait été la préoccupation de sa pensée; il lui avoua que la première fois qu'il l'avait rencontrée sur le Mélar il l'avait jugée hautaine et fière, et qu'il avait cru ne l'aimer jamais, mais qu'au bal du lendemain, où tous étaient comme éblouis de sa beauté, lui s'était senti pénétré de sa grâce, il avait compris qu'une destinée peut tenir dans un moment et que sa vie désormais ce serait elle! Aussi, depuis son départ, il l'avait cherchée partout. Il n'avait eu qu'une sensation heureuse: c'était un jour, dans une rue de Stockholm, en respirant par hasard ce parfum de mimosa qu'elle avait porté.

—Que je porte toujours, reprit Christine en tirant son mouchoir.

Il le saisit vivement et, avec une folle ardeur, s'enivra de ces senteurs exquises. Les parfums, subtils esprits des choses, émanations pures, haleine céleste, charme pénétrant, donnent l'éternité aux reliques humaines et, flottant dans l'air, rapprochent les âmes et les retiennent comme d'invisibles liens.

—Enfin, continua Georges, depuis ce jour je vous ai aimée.... car je vous aime, Christine! Je vous aime avec la pureté des premières passions de la jeunesse, avec toutes les ardeurs qui s'allument dans une âme virile!.... Oh! j'ai bien souffert, allez, sans avoir un cœur ami pour épancher mon cœur, obligé de garder en mon sein un secret brûlant, sans pouvoir le répandre!

—Et moi! dit-elle, comme entraînée par sa violence, croyez-vous donc que j'ai parlé?

Elle ne lui fit jamais d'autre aveu.

—Je ne sais ce que fait le "Prince-Karl," murmura le batelier en se retournant vers Christine.

—Il viendra, Piere, répondit la comtesse; soyez tranquille!

On était arrivé au milieu du lac; Piers souleva ses rames; les petites vagues berçaient le batelet, qui s'en allait à la dérive, doucement. L'homme avait repris à demi son lied, dont la mélancolie lente et plaintive, mais infiniment tendre, s'accordait bien avec les paroles d'un chant populaire de la Dalécarlie, familier aux bateliers du lac Mélar, et dont la première strophe débute ainsi:

Perdus tous deux dans la steppe infinie!

De temps en temps, Georges et Christine en écoutaient un vers, puis leur pensée revenait à eux-mêmes.

—J'en étais arrivé, continua Georges, à ne plus même oser parler de vous. Sur une femme, toute question est indiscrète, et quelle femme est jamais entourée de plus de respect que la femme vraiment aimée?

Christine le remercia du regard.

—Et puis, dit-il, si vous saviez mes inquiétudes! vous si belle, vous devez être adorée; vous si tendre, — car vous êtes tendre, Christine, — vous devez aimer..

—Mon Dieu! non, fit-elle avec un mouvement de tête doux et triste, je n'ai jamais pu!....

—Cela veut-il dire que vous ne pourrez jamais?

—Voilà le "Prince-Karl!" dit le rameur en sautant sur les avirons.

Une colonne de fumée épaisse envoyait une spirale noire derrière les sapins et les mélèzes d'une petite île qui cachait encore le bateau. Christine tendit une main dégantée au jeune homme.

—Est-ce votre réponse? demanda Georges.

—Que vous êtes exigeant!.... déjà!

—Eh bien, non! reprit-il, ne répondez pas. Je ne demande plus rien.... Ce que vous voudrez! ici comme toujours! Sachez seulement que je laisse ma vie à vos pieds, mon bonheur dans vos mains.

Le "Prince-Karl" avait tourné l'île, et, jaloux sans doute de regagner le temps perdu, il arrivait à toute vapeur. Le remous des ondes battues par ses aubes puissantes fit danser la barque à la pointe des vagues. Christine, qui s'était levée, chancela. Georges étendit les bras pour la soutenir: elle frémit sous sa rapide étreinte....

—Christine, Christine! lui dit-il à voix basse, je vous aime de toute mon âme!

Elle ferma les yeux et se laissa retomber sur la banquette de l'arrière. On avait accosté.

—Adieu, madame, dit Georges en la saluant et le pied déjà sur la première marche.

Le bateau fila vers Stockholm; la barque se dirigea vers la rive orientale du lac. Christine envoya de la main un dernier adieu. Georges, debout près du pilote, agita son mouchoir. L'air ému lui apporta le parfum de mimosa, il regarda et vit sur la fine batiste un C et la couronne de perles qui cercle le front des comtesses.... C'était le mouchoir de Christine qu'involontairement il avait gardé. Il cacha dans sa poitrine cette première relique de l'amour, si chère et si douce.

VI

"Georges de Simiane à Henri de Piennes, à Munich."

Elle m'aime! je te dis qu'elle m'aime! Illumine ce soir la Pinacothèque en mon honneur! Qui donc a été assez fou pour dire du mal de la Suède ou assez sot pour le croire? La Suède est un pays charmant, et Stockholm vaut Paris. Je sais qu'il y fait froid; mais on s'y chauffe si bien, et puis le climat est sain, il n'y a nulle part autant de centenaires: on n'y meurt presque pas! Et comme on y vit! les hivers sont d'une gaieté folle; le carnaval dure six mois. Et les printemps, mon cher, si tu voyais ces printemps du Nord! On dirait une improvisation de la nature. Aujourd'hui rien, demain tout! Le matin, tu passes sur un rocher nu: le soir, à la même place, tu marches sur des fleurs!

La suite à dimanche prochain.